

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)
Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB)
Gruppa svizera per las regiuns da muntogna (SAB)

3001 Bern / Seilerstrasse 4 / Postfach / Tel. 031/ 382 10 10 / Fax 031/ 382 10 16
www.sab.ch info@sab.ch Postkonto 50-6480-3



Communiqué de presse N° 1162

Berne, le 19 mars 2019

Le rejet de la révision de la loi sur les armes pénaliserait le tourisme suisse

Le Groupement suisse pour les régions de montagnes (SAB) soutient la révision de la loi sur les armes. Les adaptations pragmatiques négociées tiennent compte des milieux du tir et n'entraîneront aucun changement pour les propriétaires d'armes militaires, les membres de clubs de tir et les chasseurs. En revanche, le rejet de ce projet provoquerait la fin de l'adhésion à Schengen et aurait un impact considérable sur le tourisme suisse.

Le Groupement suisse pour les régions de montagnes (SAB) soutient la révision sur le droit des armes. Le rejet de cette révision, à l'occasion du référendum du 19 mai 2019, entraînerait automatiquement un retrait de l'accord de Schengen. Cela aurait des répercussions extrêmement dommageables pour le tourisme en particulier. Depuis l'adhésion de la Suisse à l'espace Schengen, de nombreuses destinations suisses ont bénéficié d'une augmentation significative du nombre de touristes chinois, indiens et arabes. Ils contribuent, à hauteur de 1,1 milliard de francs par an, à la valeur ajoutée totale du tourisme. Les offres touristiques de l'espace alpin, telles que le Glacier Express ou le Jungfrauoch, ont largement bénéficié, ces dernières années, de la venue de touristes extra-européens. Ils ont ainsi contribué à développer le marché touristique.

En l'absence d'une simplification de la réglementation Schengen, en matière des visas, il faut s'attendre à une baisse significative du nombre de voyageurs provenant des marchés émergents, essentiels pour l'avenir du tourisme suisse. Cela serait d'autant plus grave que le tourisme suisse est confronté, depuis des années, à d'importants défis. Les conséquences de la crise de l'euro, la force du franc suisse, la baisse d'intérêt pour les sports d'hiver et le changement climatique ont entraîné des pertes douloureuses, en particulier au sein des régions alpines.

Le défi de la sécurité transfrontalière

L'adhésion à l'espace Schengen permet aux autorités de police et judiciaires, d'accéder au système d'information européen, contribuant ainsi à lutter contre la criminalité internationale. Compte tenu des défis de mondiaux dans le domaine de la sécurité, la coopération policière

transfrontalière devient de plus en plus importante. De ce point de vue, le SAB estime que les avantages associés à l'accord de Schengen sont trop importants pour être mis en péril. Il en va de même pour la coopération dans le domaine de l'asile, dans le cadre de l'accord de Dublin, qui est lié à l'accord de Schengen et qui serait également abandonné si la révision du droit des armes devait être rejetée.

Traditions respectées

Les milieux proches de l'armée et du tir font partie intégrante de l'identité suisse et perpétuent des traditions vivantes, en particulier dans les régions de montagnes et rurales. Le SAB estime qu'il est extrêmement important que le droit suisse sur les armes permette, à l'avenir, la pratique illimitée du tir, en tant que sport populaire. Il se félicite ainsi des exceptions obtenues par le Conseil fédéral et adoptées par le Parlement, dans le cadre de la mise en œuvre de la directive de l'UE sur les armes, au sein de la législation suisse. Ces dispositions tiennent compte des traditions suisses en matière de tir et de possession d'armes. Elles permettent aux tireurs sportifs, aux propriétaires d'armes de l'armée et aux chasseurs, de perpétuer la pratique du tir.

Informations complémentaires :

- Christine Bulliard-Marbach, Présidente du SAB et Conseillère nationale, Tél. 079 449 05 69
- Thomas Egger, Directeur du SAB et Conseillère nationale, Tél. 079 429 12 55